
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la troisième session du onzième Parlement, et sur la motion de l'honorable M. Roche, secondé par l'honorable M. Belcourt, qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au dit discours.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé, pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, à savoir:—

A Son Excellence le très honorable Sir ALBERT HENRY GEORGE, COMTE GREY, Vicomte Howick, Baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni, et Baronnet; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Royal Victoria, etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef de la Puissance du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Le très honorable Sir Richard Cartwright a présenté au Sénat le rapport du département des Douanes, pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 11, 1911).

Aussi, le rapport du ministre de l'Agriculture pour la Puissance du Canada, pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session, No 15, 1911).

Aussi, le rapport du département du Commerce, pour l'exercice expiré le 31 mars 1910. Partie I, Commerce du Canada: Importations et exportations. Partie II, Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis. Partie III, Commerce du Canada avec les autres pays étrangers.

(Voir Documents de la Session, Nos 10, 10a, 10b, 1911).

Aussi, annexe au rapport du ministre de l'Agriculture sur les fermes expérimentales, pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

(Voir Documents de la Session, No 15, 1911).

Aussi, les Ordonnances du Territoire du Yukon passés par le Conseil du Yukon en 1909.

(Voir Documents de la Session, No 40).